



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 61071

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les obstacles qui entravent le développement de l'apprentissage. L'apprentissage assure la formation de plus de 436 000 apprentis. Une mission a rendu récemment un rapport intitulé « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage » dans lequel elle préconise de rendre obligatoire la participation de tous les collégiens à au moins une session de découverte de l'apprentissage et généraliser une information sur l'apprentissage dans le cadre des mini-stages de découverte professionnelle. Il lui demande les intentions du Gouvernement concernant cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61071

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6161

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)